



pvsm94@gmail.com
www.mdb94.org

LA LETTRE DE PVSM

Place au Vélo à Saint-Maur

Septembre 2011

LETTRE AUX ELUS DE LA VILLE

Chers adhérents, la rentrée s'annonçait pleine de promesses pour le vélo à St-Maur : le magazine municipal de juillet-août annonçait en effet an page 4 la création des 3 fameuses zones tests (déjà annoncées en février pour ... avril) avec l'accroche suivante : « **la politique cyclable se déploie à Saint-Maur** », et aussi « **Dès la rentrée, un premier itinéraire cyclable dans le quartier des Mûriers, autour de la place de Molènes** ». Inutile d'y aller, rien n'a été fait au moment où nous écrivons ces lignes.

En revanche, la politique de mise en sens unique de rues pour tous les véhicules continue (la liste de tronçons de rues commence à être longue depuis février 2009), et donc de la suppression de Double Sens Cyclables (suppression d'un sens de la circulation pour les voitures mais aussi pour les cyclistes donc), au mépris de l'accidentologie, au nom du sacro-saint stationnement automobile bilatéral et de la fluidité automobile, mais pas au nom de la cyclabilité de la Ville. Ce n'est pourtant pas ainsi qu'on réduira les vitesses pratiquées dans notre commune : depuis mai, des portions de l'avenue de la Famille, l'avenue de la Coopération, la rue Etienne Marcel, et très bientôt un tronçon de la rue Garibaldi sont concernées.



Avenue de la Famille



Avenue de la Coopération



Rue Etienne Marcel

Aussi nous a-t-il paru nécessaire d'écrire une fois encore aux élus sur ce sujet :

A l'attention de
M. Henri Plagnol, Député-Maire

Mme Stéphanie Chupin, Directrice de cabinet

M. Sylvain Berrios, Conseiller général, Maire adjoint délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et au cadre de vie

Mme Catherine Juan, Maire adjoint délégué au développement durable, à l'écologie et à l'environnement

Mme Laurence Coulon, Maire adjoint chargée du Quartier d'Adamville

Mme Muriel Devaux, Maire adjoint chargée du Quartier de Champignol, des Muriers et de la Varenne

M. Jean Plagne, conseiller municipal délégué à la circulation, au stationnement et aux transports

Mesdames et Messieurs des services techniques

Objet : mises en sens uniques sans doubles sens cyclables et sécurité des usagers

Monsieur le Maire

Place au vélo à Saint-Maur remercie la Mairie pour ce qui a été fait ces derniers mois pour le vélo en ville (plateaux surélevés, 5 Doubles sens cyclables, volonté de changer de type de parking vélo notamment)

En revanche, c'est non sans une certaine consternation que nous avons appris la récente mise en sens unique d'un tronçon de la rue Etienne Marcel (entre l'avenue du Bac et la rue Henri Régnault), ainsi que la prochaine mise en sens unique de la rue Garibaldi (entre la Place des 2 Lions et la Place du 14 juillet).

Vous n'êtes pas sans savoir que l'accidentologie nous apprend que la mise en sens unique d'une voie augmente les vitesses moyennes de 15 % environ, ce qui entraîne une sécurité routière moindre. C'est une nette moins value pour les cyclistes au quotidien que nous sommes.

Ce qui nous chagrine particulièrement, outre le fait que nous n'ayons pas été associé à la concertation pour cette décision, est que **la Mairie n'a pas profité de ces mises en sens unique supplémentaires pour concevoir un double sens cyclable**, aménagement dont vous savez le coût peu élevé, et l'intérêt non seulement pour la sécurité des cyclistes, mais également pour celle des usagers motorisés.

Nous nous en sommes émus publiquement auprès de M. Sylvain Berrios à l'occasion du Big Jump, le dimanche 10 juillet dernier. Il nous y a assuré, en présence de Mme Catherine Juan, que la mise en Double Sens Cyclable (DSC) de cette voie était imminente, ainsi que celle du tronçon de rue du Chemin vert mis en sens unique sans DSC malheureusement, en février 2009 (mise en DSC que vous m'avez également promis oralement et publiquement le lundi 8 février 2010). Or cette même rue verra son sens unique simplement inversé dès ce mois.

Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est ?

En outre, au sujet des autres mises en sens uniques de ces dernières années, sans DSC, que nous regrettons : rue Henri Martin (entre Miss Cavell et Av. Gambetta), rue Louis Braille (entre Léon Bocquet et Av Diderot), pouvez-vous nous dire quand ces voies retrouveront leur statut de double sens pour les cyclistes ? Ces rues ont vu pendant des décennies des voitures se croiser (certes difficilement pour certaines d'entre elles), mais depuis, un vélo ne pourrait plus y croiser une voiture ?

Nous rappelons qu'en dépassant un vélo le Code de la route exige de laisser 1 mètre d'écart, mais nul besoin en croisant un vélo (et dans ce cas les deux usagers ralentissent, et a fortiori si c'est étroit), ce pourquoi le DSC est adapté même dans des voies relativement étroites.

Cette situation concerne aussi depuis Avril l'Av. De la Famille entre l'Av. Leverrier et l'Av Denis Papin, ainsi que l'Av de la Coopération entre l'Av. Denis Papin et l'Av. Leverrier. Là encore rien ne peut justifier l'interdiction aux vélos de circuler dans les deux sens, et encore moins l'accidentologie.

Vous sachant attaché à la place du vélo en ville, à la lutte contre les comportements de cyclistes (rouler sur les trottoirs), mais également à la sécurité des plus vulnérables : piétons et cyclistes, par la lutte contre les vitesses de pointe, et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Vincent SADOT, président de Place au Vélo à St-Maur

Annexe : Fiche Certu 2009 du Double Sens Cyclable

Copie adressée à :

M. André Duloisy, Président du Comité de quartier d'Adamville

M. Alain Kritchmar, Président du Conseil de quartier d'Adamville

M. Christophe Parsis, Président du Comité de quartier de Champignol

Mais place dès à présent à l'Agenda de Septembre, qui ne vous laissera pas le temps de souffler, avec une grande première, la **nouvelle Bourse aux Vélos** organisée par PVSM le **dimanche 25 septembre** après-midi, suivie de notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le **mercredi 28 septembre**.

L'AGENDA DE SEPTEMBRE

Samedi 10 septembre de 10h30 à 18h : Journée des Associations , [place des marronniers](#). Conseils contre le vol, et marquage des vélos, contre 3€ par vélo et votre pièce d'identité : <http://bicycode.org/>
Une fois de plus, votre aide sur le stand sera précieuse, merci par avance, inscription sur ce Doodle : [Plannning Stand Journée des Associations](#)

Samedi 17 septembre matin: Parking Day, événement mondial pour une réappropriation des places de parking. <http://www.parkingday.fr/>.
Nous occuperons une place de stationnement après avoir payé la place de parking **avenue Charles de Gaulle** pour en faire un lieu de convivialité (boissons offertes!). Nous vous attendons nombreux.



Dimanche 25 septembre après-midi : Bourse aux Vélos organisée par PVSM, sur le **Parvis de St-Maur Créteil**.

Pour vendre un vélo : venir le déposer de 13h à 14h30, et fixer le prix avec nous.

Pour acheter un vélo : venir prendre un ticket dès 14h30, et choisir un vélo entre 15h30 et 17h30.

Mais vous pouvez également venir nous aider, en vous inscrivant sur ce Doodle :

[Planning Bourse aux vélos](#)

ou en nous téléphonant. Et toujours, marquage des vélos, contre 3€ par vélo et votre pièce d'identité.

Des affiches A4 et A3 sont à votre disposition si vous souhaitez faire connaître cet événement chez vos commerçants ou chez votre médecin : nous téléphoner



L'association **Place au Vélo à Saint-Maur** avec le soutien de la **mairie de Saint-Maur-des-Fossés** organise une

Bourse aux vélos

Dimanche 25 septembre 2011

sur le **Parvis de Saint-Maur - Créteil**

Vous voulez vendre un vélo

- Vous déposez votre vélo **en bon état** entre 13h et 14h30
- Vous fixez un prix avec nous
- Vous revenez à 17h30 et récupérez le montant de la vente -10%
- Vous récupérez votre vélo s'il est invendu



Vous voulez acheter un vélo

- Vous venez à partir de 14h30
- Vous récupérez un ticket
- Vous essayez un vélo entre 15h30 et 17h30
- Vous payez **en espèces**
- Vous repartez en pédalant !

Marquage de vélos (et conseils contre le vol) contre une pièce d'identité et 3€ par vélo à graver

www.mdb94.org Association subventionnée par la Ville de St-Maur 06 73 45 57 08

Mercredi 21 septembre : **.pas de réunion mensuelle PVSM (AG le 28)**

Lundi 26 septembre à 20h : **Réunion publique sur les Quais de la Pie** : Bilan d'étape de la concertation préalable **en mairie, salle des fêtes**. Venez nombreux participer à la réunion de présentation des orientations d'aménagement. Plus d'informations et votre avis sur :

<http://www.saint-maur.com/Ensemble-amenageons-les-bords-de#form2>

N'hésitez pas à vous déplacer pour y prendre le micro afin de témoigner de votre désir que le vélo ne soit pas lésé sur ce futur aménagement

Mercredi 28 septembre à 20h30: Assemblée Générale de PVSM à la **Maison des Associations**, Place d'Adamville/Kennedy, (Av. Lyautey) salle 5.

Les adhérents à jour de cotisation recevront prochainement par voie postale la convocation avec l'ordre du jour, le rapport moral et le rapport financier. Un envoi par courriel sera également posté à tous.

Dans tous les cas, en cas d'absence de votre part à cette assemblée générale, merci de nous retourner votre procuration / pouvoir pour atteindre le quorum.

Bon courage pour la rentrée